

BULLETIN NATIONAL

HEBDOMADAIRE.

NRO. 8.



Conseil.

Le Conseil a décrété, que la femme du Capitaine Hiž, prisonier chez les Russes, jouirait de la moitié des gages de son mari.

Il a enjoint à la Commission du Bon Ordre de la Terre de Chelm, de reprendre ses fonctions, suspendues lors de l'entrée des Russes dans cette Province.

Le Département de Justice ayant observé, que les biens de qui que ce soit, ne peuvent être confisqués & appliqués au trésor public, que par un décret juridique; que ceux qui ont péri dans la journée du 28, quoiqu'accusés, sont morts sans avoir été jugés; que les défunts ne peuvent non plus produire leur défense en justice, laquelle défense établit uniquement la sainteté du décret, & que par conséquent elle ne peut plus être soumise à aucun Tribunal, ce Département déclare que son opinion est, que la République n'a aucun droit sur les biens des personnes non jugées, & qu'il est permis aux successeurs naturels d'en prendre possession, sans préjudicier au droit des créanciers des défunts. Le Conseil a adopté l'avis du Département de Justice & rendu un décret conforme à cette opinion.

Le Citoyen Déboli, que le Conseil a chargé de prier Sa Majesté de vouloir à l'avenir éloigner tout soupçon de la part du peuple, en le voyant hors des barrières, a apporté une lettre du Roi au Conseil, dans laquelle ce Prince témoigne son chagrin, que l'on répande de pareilles nouvelles nuisibles à la tranquillité publique.

Le Conseil a renvoyé au Département de Guerre les Suppliques des Veuves & des Orphelins, qui le sont devenus à la bataille de

Le 25
Juillet
1787.

Le 25
Juillet
1787.

Szczekocin, en lui enjoignant de les traiter selon les ordonances du Généralissime, rendus à l'égard des femmes ou enfans de ceux qui périraient pour la Patrie.

Ordonne aux Magistrats de Varsovie de se répartir en Départemens, conformement à l'organisation du Conseil & des Commissions du Bon Ordre.

Fait payer à son Commissaire Horain 3600 florins.

Requiert le Département d'Instruction, d'enjoindre aux Professeurs, Médecins & Chirurgiens de l'Académie de Vilna, de retourner à leurs postes & de soigner les hôpitaux.

Ordonne, de retirer des mains des Bourgeois toute arme à feu apartenante à l'Arsenal; de fixer la taxe, à laquelle seront achetées celles qu'on a pris aux ennemis; que quiconque se refuserait à cette restitution serait puni; & que tous les séruriers & armuriers seraient mis en état de réquisition pour la réparation de ces armes.

Sous la Présidence de Thadée Mostowski.

Le 23 Juillet, Le Conseil enjoint aux Départements de Justice & de Sûreté d'informer successivement celui de Justice, de la condamnation ou de l'élargissement des détenus, afin que ce dernier sache sans retard, à qui il est autorisé de restituer ses biens & ceux qu'il doit confisquer, au profit du trésor public.

Décrète, qu'il sera chanté un *Te Deum* dans toutes les Eglises, en actions de graces, de la défaite des Russes dans Vilna.

Sur la demande de différentes Commissions, si elles doivent déferer aux ordonnances des Départemens du Conseil? il décrète, que comme les dits Départemens font partie du Conseil, comme ils sont responsables de leurs actes, & que l'autorité qui leur est attribuée, est prescrite dans leurs organisations respectives, les Commissions du Bon Ordre, qui ne sont que les instrumens du pouvoir exécutif du Conseil Suprême & de ses Départemens, seront tenus d'obéir aux ordonnances des dits Départemens, ainsi qu'à celles du Conseil.

Jugement Criminel,

Le Juif Wolfgang Heyman, a été convaincu par ses propres aveux, d'avoir entretenu une correspondance illicite avec le Ministre Hoym de Berlin; convaincu, par un mémoire de lui, adressé au Roi

de Prusse, dans lequel faisant l'énumération de ses services, ce Juif rappelle qu'il a fourni pendant la guerre de Bavière 265 recrues, levées en Pologne; convaincu, par des lettres qu'on a surpris, qu'il indiquait les moyens de prendre Varsovie & qui font foi qu'il a envoyé un chiffre au Ministre Prussien pour continuer sa correspondance, cet espion a été condamné à mort & pendu le 24 Juillet: son bien confisqué au profit du fisc, les droits de sa femme & les prétentions de ses créanciers exceptées.

Le Baron Bréa reconnu innocent, a été mis en liberté.

Conseil.

Il a été informé par le Département des Vivres, que le Commissaire Gazycki a envoyé dans ces derniers jours à Varsovie, plus ^{Le 24 Juillet.} de 800 chariots de vivres & 1000 moutons.

Il a agréé la proposition faite par le Département de Sureté, d'obliger les employés de la Poste de prêter serment, comme quoi ils n'enverront ni ne recevront aucune lettre, sans la communiquer au Comité de Révision.

Il a renvoyé au Département du Bon Ordre, la pétition du Citoyen Pierre Potocki, Général Major du Palatinat de Lublin, pour qu'il soit établi une communication suivie entre Varsovie, Lublin, la Terre de Chelm & le Palatinat de Volhinie.

Le Conseil a assigné à ce Général Major 36,000 florins pour les besoins indispensables de sa charge.

Sur les représentations du Département de Justice, les hôpitaux sont exempts de tout impôt de guerre. ^{Le 25 Juillet.}

Le Conseil a enjoint au Département des Finances de tirer l'artillerie des Eglises, du Palatinat de Lublin.

Les Magistrats de Varsovie ont représenté au Conseil, que le départ d'une quantité de Citoyens diminue le nombre des défenseurs & la masse du numéraire; renvoyé au Département de Bon Ordre & de Sureté. ^{Le 26 Juillet.}

Le Département des Finances a fait au Conseil rapport du nombre d'obligations du trésor, mis en cours dans la semaine; l'on donnera dans le Nr. prochain un extrait de ce rapport, afin d'informer le public en quel crédit sont ces obligations, & quel est la confiance des Citoyens dans le Gouvernement.

Le Citoyen Tomaszewski a présenté au Conseil un projet d'établir des Inspections dans les Districts; il a été accepté: ce projet contient 4 articles. Le premier a pour objet la formation de ces Inspections, dont chacune sera composée de 1000 ou 1200 feux tout au plus. On les répartira de manière à faciliter entre elles la communication, le plus qu'il sera possible. Le second fixe les devoirs des Inspecteurs; ils veilleront à ce que les Seigneurs rendent justice à leurs paysans, & à ce que ceux-ci s'acquittent de leurs devoirs envers les premiers; au maintien de la tranquillité publique & à l'exécution rigoureuse & générale des ordonnances du Gouvernement en faveur de tous. Les Inspecteurs auront pouvoir de terminer les différens ordinaires entre les Seigneurs & les paysans. Ils seront tenus d'informer exactement, à la fin de chaque année, les Commissions du Bon Ordre, de la population de leurs inspections. Ils surveilleront la culture des terres, seront chargés de l'entretien des chemins, ponts & passages des rivières, en un mot d'entretenir l'ordre dans leurs inspections. Ces Inspecteurs seront aidés dans leurs fonctions par des Instituteurs, qui partageront avec les Curés le soin de publier au peuple les ordonnances du Gouvernement & éclairer les paysans à cet égard. Les Inspecteurs & les Instituteurs devront se concerter entre eux. Comme ces places d'Inspecteurs seront sans émoluments, & que la durée de leurs fonctions sera de 4 ans, le Gouvernement assure à ces fonctionnaires, à la fin de leur gestion, la préférence aux emplois publics, auxquels est attachée une pension.

L'article III. prescrit la manière dont ces Officiers publics devront procéder dans leurs charges. Le 4^{eme} fixe les devoirs des Instituteurs.

Le Conseil donne, pour cette fois seulement, aux Commissions du Bon Ordre, le pouvoir de choisir les Inspecteurs & les Instituteurs; à l'avenir, ils seront choisis par les Citoyens à la pluralité des suffrages, & présentés aux Commissions pour être élus.

Le Généralissime, ayant appris que l'on fait encore des arrestations dans Varsovie, relativement aux excès du 28 Juin, a requis le Conseil d'enjoindre au Jugement Criminel, de se borner à faire une sérieuse admonition à ceux d'entre les nouveaux détenus, qui n'étant point auteurs du crime & n'ayant pas été mis par l'intrigue étrangère, se seraient seulement laissé égarer; de leur présenter l'exemple

des criminels récemment punis, & de les engager à venger dans le sang ennemi, l'infraction faite aux loix. Que jamais, dit le Généra-
lissime, le Tribunal ne fasse grâce à la trahison; alors ce peuple qui
a rompu ses chaînes, qui défend si courageusement sa liberté, saura
respecter les Loix, être obeissant & tranquille sous la protection du
Gouvernement.

Tribunal Suprême Criminel.

Cette Magistrature a terminé le procès des auteurs & complices
des violences du 28 Juin. Les 7 acteurs principaux qui ont fait l'of-
fice de bourreaux ont été pendus le 26 du courant; c'étaient les nom-
més *Joseph Piotrowski*, homme de mauvaise conduite, anciennement sol-
dat, *Thadée Dolgert*, maçon, *André Dziekunski*, volailler, *Dominique Jasi-
ński*, vendeur de foin, *Etienne Klonowski*, pâtre, *Thomas Stanicki*, ma-
réchal expert & *Laurent Burzynski*, maçon.

Jacques Roman, Centurion, & *Sébastien Nankiewicz*, convaincus d'a-
voir excité le peuple à éléver des potences, ont été condamnés à 3 ans
de prison publique.

Jean Dembowski, pour s'être trouvé présent à l'érection des poten-
ces & avoir influé sur leur emplacement, a été condamné à six mois
d'arrêts; avec la clause que cet arrêt ne le privera pas des droits de
Citoyen.

Casimir Konopka, convaincu par ses propres aveux, d'avoir haran-
gué le peuple à deux reprises, dans la journée du 27; d'avoir repré-
senté à ce peuple, combien devait lui peser la charge de garder si
long-tems les détenus; d'avoir même désigné ceux qu'il fallait juger
les premiers; d'avoir excité le peuple à éléver des potences dans la
même nuit; de n'avoir pas contribué par son crédit sur le peuple à le
détourner de ces violences; eu égard cependant aux témoignages ren-
dus en sa faveur, qu'il s'est montré extrêmement touché de voir que
le peuple se faisait justice lui-même, le Tribunal Suprême a décreté
que ce *Casimir Konopka*, lors de la paix, sera banni du pays à perpétuité,
sous peine de mort s'il y reparaît, & qu'en attendant il serait
détenu.

Le Citoyen Jean Regulski, avait été arrêté sur le soupçon d'intel-
ligence avec *Konopka*, & sur celui d'avoir distribué de l'argent pour
fomenter le peuple; ayant été reconnu entièrement innocent, & qu'il

a toujours professé des sentiments honnêtes, il a été relâché sur le champ.

Conseil.

Le 27 Juillet. Le Citoyen Nicolas Tomaszewski ayant été nommé Commissaire du Conseil dans les Palatinats de Lublin, de Volhynie & de la Terre de Chelm, il a été déclaré en même temps que les pouvoirs des Citoyens Krzucki & Pierre Potocki avaient cessé.

Le Citoyen Rudnicki a présenté un mémoire, sur sa prétention à la charge de surintendant de la caisse du trésor, le Conseil demandant sur cette affaire l'avis du Département de Justice, y a renvoyé le mémoire.

Nouvelles Militaires.

*Raport du Général Orlowski, Comandant de Varsovie,
sur l'action du 27 au matin.*

A la pointe du jour les Prussiens attaquerent Vola, les nôtres cédant au nombre furent obligés de se retirer; ayant été renforcés ils chassèrent les Prussiens à leur tour, mais ceux-ci, ayant reçu de nouvelles forces, nous contraignirent encore de nous retirer. Les Russes qui étaient en face du Généralissime, voulaient envoyer un secours aux Prussiens, mais il les empêcha, en étendant ses lignes jusqu'à Rakowiec. Pendant ce tems, un autre corps de Prussiens campé vis-à-vis le Général Mokronoski, s'est porté du côté de Vola; ce Général profitant de la circonstance, s'est emparé du terrain qu'ils venaient de quitter; il leur a pris 20 & quelques soldats, une quarantaine de chevaux, 30 autres prisonniers de la suite de l'armée & plusieurs chariots de fourages & de vivres.

Raport du Citoyen Kociell Comissaire du Conseil près du Comité Central de Lithuanie.

L'ennemi s'était éloigné & était allé camper à 10 lieues de Vilna, entre Soli & Raczun, d'où il fit une marche tellement forcée, en transportant son infanterie sur des chariots, qu'à peine avions nous appris sa marche, qu'il était déjà sous les murs de cette ville. A cette nouvelle nous marchâmes de Verowow vers Vilna, avec une partie des troupes qui composaient la colonne du Général Chlewinski, laissant l'autre sous les ordres du Général Paul Grabowski pour observer le

Prince Cecyanow. Le matin au 19, les Russes commandés par les Généraux Knoring & Zubow, attaquaient les lignes de la ville par deux endroits; le Général Major Meien les défendait contre Knoring & le Lieutenant Colonel Gorski contre Zubow. Le Général George Grabowski ayant pris le commandement de la ville, défendait l'intérieur. Zubow repoussé au premier assaut, devint furieux par cette résistance; se frayant un chemin à travers les cadavres de ses propres Soldats, il força tous les postes du faubourg de Zarzecza; de l'autre côté le Général Meien déjà affaibli par un secours qu'il avait envoyé au Lieutenant Colonel Gorski, essuyait en même tems une attaque aussi vive. L'ennemi parvint à lui couper la communication avec la ville, mais cet avantage lui coûta un millier d'hommes. Meien se retira à Solenniki à une lieue de Vilna, pour se joindre au corps d'armée du Lieutenant Général Wielohorski, qui marchait vers Vilna. Alors la défense de la ville fut abandonnée à la prudence & au courage du Comandant de l'intérieur: Il fut parfaitement secondé par ses Officiers. L'ennemi déjà maître des lignes, s'approchait des portes de la ville: du côté du faubourg de Zarzecza, il avait emporté plusieurs rues; Il y exerça partout sa barbarie & sa cruauté: Il mit le feu aux trois coins du faubourg: cet aspect déchirant anima la vengeance des habitans: l'ennemi fut repoussé avec une grande perte, des portes de Zarzecza. La nuit suspendit l'animosité réciproque. Le 20 au matin, les Russes se rapprochèrent des portes de la ville, le canon à mitrailles les en éloigna une seconde fois: Ils s'emparèrent alors des hauteurs des environs, d'où bombardant la ville avec une trentaine de canons de gros calibre, ils tirerent sans relâche jusqu'à 4 heures de l'après midi; lassés enfin de l'inutilité de leurs efforts, le Général Knoring fit proposer deux fois par écrit au Général Grabowski de capituler; mais l'espoir d'être promptement secouru fit refuser la capitulation. Enfin arriva le Général Wielohorski, auquel nous nous joignîmes avec une partie de nos troupes, & avec le reste nous faisions face à l'ennemi; le Colonel Grabowski & le Lieutenant Colonel Gorzkowski entrerent les premiers dans la ville par la porte de Trock, avec un bataillon d'infanterie & un escadron de cavalerie. A l'aproche du corps d'armée du Général Wielohorski, l'ennemi abandonna en hâte le siège de Vilna & se retira à une lieue dela à Niemiry. Cette retraite fut si précipitée que nous n'avons pu reconnaître sa force au juste. Ceux qui ont été de l'action la

croient au moins de 7000 hommes, mais leurs déserteurs la disent plus considérable. Ils disent aussi qu'il a perdu 2000 hommes, mais la vérité est difficile à savoir, parce qu'étant resté 24 heures sur la place, il a eu le temps d'enterrer ses morts. Nous avons aussi perdu assez considérablement; cela ne nous rebute cependant pas: chacun est prêt de sacrifier sa vie pour la Patrie. L'ennemi depuis sa retraite, occupe les positions les plus avantageuses, il paraît rassembler toutes ses forces, pour livrer un nouvel assaut. Les avantages de sa position nous empêchent de l'attaquer nous mêmes: nous brûlons d'en venir aux mains avec lui. Voilà cependant cinq jours qu'il nous laisse en repos.

Le 27 Juillet, lorsque les Prussiens ont attaqué Wola, ils se sont approché du camp du Généralissime; ils avaient avec eux de l'infanterie & de la cavallerie Russes; après quelques décharges de nos batteries tous ces corps se sont retirés. Dans l'après midi du même jour, les chasseurs Russes & les Cosaques s'aprocherent du village & du cabaret; on fit amener du canon, un bataillon d'infanterie, commandé par le Colonel Krzycki & les chasseurs de Dembowski, qui les obligèrent à se retirer, après avoir perdu une quinzaine d'hommes. Le 29 l'ennemi tenta encore de s'emparer du poste du cabaret rouge, déjà à demi brûlé par les nôtres; il fut repoussé avec une perte pareille à celle de la veille. Depuis Dimanche les Prussiens occupaient le village de Szczesliwic à demi mille de Varsovie, & y avaient de l'infanterie, du canons & des chasseurs. N'y ayant pas été inquiété pendant deux jours & demi, ils y étaient dans une parfaite sécurité, lorsque vers 10 heures du soir le Généralissime fit canonner le village à boulets rouges, ce que le Colonel Gawronski exécuta avec tant de bonheur que les premiers boulets mirent tout le village en feu; il serait difficile de rendre le désordre, les cris, les jurements des soldats à demi déshabillés; ils voulurent éteindre l'incendie, mais le feu de nos batteries leur fit bientôt changer d'idée; ils emmènerent leurs canons, laissant quantité d'armes, de gibernes &c. Nous avons brûlé le reste du village. Cruelle nécessité! où nous réduisent des ennemis qui viennent attaquer une Nation innocente. Tous nos paysans avaient d'avance quitté ce village. Il eut été trop dangereux d'y laisser séjournier l'ennemi plus long-tems.

On apprend de Sochaczew, qu'il y est arrivé 100 chariots de Prussiens blessés à l'affaire de Wola; chaque chariot menait 3 hommes.